

NOS DÉPÊCHES DU JOUR ET DE LA SOIRÉE AU PARLEMENT LA CHAMBRE

La Commission du budget

M. Ribot devant la Commission

La commission du budget s'est réunie aujourd'hui pour entendre le président du conseil.

M. Lockroy, président, résumant la discussion générale, dit que la commission a toujours eu la volonté de maintenir la politique d'incorporation en votant une proposition dans ce sens et qu'elle désire la réalisation de nouvelles économies.

Déclaration de M. Ribot

M. Ribot déclare que, bien que souffrant, il a tenu à se rendre à l'invitation de la commission. Il remercie M. Lockroy des paroles qu'il a prononcées. En ce qui concerne le budget extraordinaire, M. Ribot déclare qu'il est opposé à son rétablissement. L'exposé des motifs n'a nullement visé des ressources d'emprunt ni pour les garanties d'intérêt ni pour la marine.

Quand le projet relatif à ce dernier ordre de dépenses sera présenté, M. Ribot indiquera ses ressources, sans emprunt.

Le ministre Ribot explique qu'il a dû escompter une augmentation du droit sur les successions au profit du budget.

Il laisse de côté, les sommes à espérer de la réforme des boissons, en raison des engagements pris, depuis si longtemps, et qui ont été pris ; on verrait sans peine qu'on aboutit à un avortement. Mais, sauf cette exception, toutes les recettes doivent être d'abord consacrées à l'équilibre du budget.

M. Lockroy demande si le gouvernement ne pourrait pas prendre l'initiative des économies.

M. Ribot s'engage volontiers à faire un effort dans ce sens, mais il ne peut aller plus loin.

M. Doumer demande qu'il soit bien entendu que, si le gouvernement propose une dépense nouvelle pour l'augmentation des effectifs, il fait cette proposition sous sa responsabilité.

M. Ribot répond que le gouvernement l'entend bien ainsi.

M. Boudenoot demande si le gouvernement a tenu compte des indications relatives, non pas à des augmentations, mais à des réductions de dépenses. Par exemple, le gouvernement a-t-il songé à l'unification des services de voirie ? On en attend plusieurs millions. C'est une réforme facile à faire.

M. Ribot dit que le budget n'en a pas fait état, mais qu'il insiste en faveur de cette unification qui, dit-il, donnera une vingtaine de millions.

M. Ribot dit qu'il est prêt à tenir compte de toutes les propositions d'économies, compatibles avec la marche des services publics.

M. Dubout parle du budget de la marine et insiste sur le point de vue des économies.

M. Ribot répond que le conseil supérieur de la marine devant les efforts des puissances étrangères a été d'avis de faire aussi un effort ; le ministre des finances n'a pu que le dire, et il l'a fait loyalement.

M. Dubout demande que les vérifications de dépenses dans les divers ministères soient plus rigoureuses.

Un contrôle plus rigoureux devrait être exercé.

M. Ribot dit que, dans certains ministères, on a la fâcheuse habitude d'empêcher les crédits.

Cela tient, en partie, à la spécialisation extrême des crédits, sans aucune faculté de virement.

A l'étranger, cette spécialisation est moins rigoureuse.

Mais le ministre ne veut pas paraître empier sur le contrôle parlementaire.

M. Marty dit que des échanges de vues devaient avoir lieu uniquement au point de vue général.

M. Cavagnac dit que les observations de M. le président du conseil n'ont peut-être pas été encouragées au point de vue des économies.

M. Ribot répond que la question est réservée en principe. Le programme consiste à dégrever 100 millions en deux ans, mais tout est réservé.

M. Lockroy demande si le gouvernement compte essayer d'apporter des chiffres nouveaux, pour réaliser lui-même des économies, en dehors de celles que les rapporteurs trouveraient ultérieurement.

M. Ribot répond qu'il ne peut pas s'engager à autre chose qu'à faire un examen des crédits et à proposer des réductions de dépenses sérieuses avec la collaboration des rapporteurs.

M. Cavagnac trouve cette formule moins complète que celle que le président du conseil avait proposée. Avant que les rapporteurs fassent leur travail, le gouvernement se veut-il pas en entendre un ?

M. Ribot dit qu'il ne s'oppose pas, mais il désire que les rapporteurs se saisissent à l'avenir de ce qui est possible.

M. Barthès demande que les recherches soient, non pas seulement sur les augmentations de dépenses, mais sur l'ensemble du budget.

M. Doumer parle dans le même sens.

M. Ribot dit qu'il ne demande qu'une chose : arriver le plus tôt possible à un chiffre le plus élevé possible d'économies.

M. Lockroy remercie le président de ses explications.

M. Ribot se retire.

Proposition Millerand

M. Millerand dépose la proposition suivante : La commission du budget, après avoir entendu le président du conseil,

invite le gouvernement à lui présenter, pour chaque ministère, de nouvelles propositions de dépenses, en s'inspirant des résolutions précédentes qu'elle a adoptées.

Par 17 voix contre 12, la proposition Millerand est repoussée.

Autres propositions

M. Boudenoot dépose la proposition suivante : La commission du budget prend acte des déclarations du gouvernement de présenter très prochainement pour chaque ministère des propositions nouvelles faisant état du plus grand nombre d'économies possibles.

M. Dubout présente la proposition suivante :

La commission, après avoir entendu M. le président du conseil, maintient sa résolution d'équilibrer le budget avec des réductions de dépenses.

Par 22 voix, la proposition de M. Boudenoot est adoptée.

Nominations du rapporteur général

La commission a procédé ensuite à la nomination du rapporteur général.

Il y a eu 32 voix.

Les voix se sont ainsi réparties :

M. Cocher, 19 voix.

M. Doumer, 12 voix.

M. Barthès, 1 voix.

M. Cocher a été nommé rapporteur.

En somme, la Commission du budget, en nommant comme rapporteur général l'opportuniste Cocher, a prouvé qu'on était en droit de s'attendre d'elle aucune mesure favorable à la classe laborieuse.

En rejetant successivement les deux propositions de Millerand, la majorité de la commission prouve que son évolution vers le ministère est complète.

LA SEANCE

Paris, 27 mai. — La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence de M. Brisson.

Les victimes d'erreurs judiciaires

M. Pourquoy de Boisserin demande l'urgence pour le projet de loi adopté par le Sénat sur la révision des procès criminels et correctionnels et les indemnités à accorder aux victimes d'erreurs judiciaires.

L'urgence est déclarée et le projet de loi adopté.

LA QUESTION JUIVE

On reprend la discussion de l'interpellation de M. Denis, sur la question juive.

Discours de M. Naquet

M. Naquet monte à la tribune et s'exprime en ces termes au milieu d'un silence attentif :

Je ne me dissimule pas qu'il est décevant de ne pas être considéré comme plaidant pro domo. Mais je considère d'autre sentiment national que le sentiment national français.

J'ai toujours prêché à mes coreligionnaires la fusion dans la grande masse des citoyens, et je considère comme un devoir pour moi de venir répondre aux attaques adressées aux juifs, à la campagne de haine menée contre eux.

Il y a dix ans que l'antisémitisme s'affiche à toutes les occasions. Il convient de répondre du haut de la tribune à toutes les accusations.

M. Denis a parlé d'Israël Levillant. Le cas de Levillant m'intéresse fort peu. Si l'on commet des actes répréhensibles et qu'on l'a fait révoqué, on a bien fait de prendre cette mesure contre lui.

Discours de M. Naquet

M. Naquet monte à la tribune et s'exprime en ces termes au milieu d'un silence attentif :

Je ne me dissimule pas qu'il est décevant de ne pas être considéré comme plaidant pro domo. Mais je considère d'autre sentiment national que le sentiment national français.

J'ai toujours prêché à mes coreligionnaires la fusion dans la grande masse des citoyens, et je considère comme un devoir pour moi de venir répondre aux attaques adressées aux juifs, à la campagne de haine menée contre eux.

Il y a dix ans que l'antisémitisme s'affiche à toutes les occasions. Il convient de répondre du haut de la tribune à toutes les accusations.

M. Denis a parlé d'Israël Levillant. Le cas de Levillant m'intéresse fort peu. Si l'on commet des actes répréhensibles et qu'on l'a fait révoqué, on a bien fait de prendre cette mesure contre lui.

LA QUESTION JUIVE

On reprend la discussion de l'interpellation de M. Denis, sur la question juive.

Discours de M. Naquet

M. Naquet monte à la tribune et s'exprime en ces termes au milieu d'un silence attentif :

Je ne me dissimule pas qu'il est décevant de ne pas être considéré comme plaidant pro domo. Mais je considère d'autre sentiment national que le sentiment national français.

J'ai toujours prêché à mes coreligionnaires la fusion dans la grande masse des citoyens, et je considère comme un devoir pour moi de venir répondre aux attaques adressées aux juifs, à la campagne de haine menée contre eux.

Il y a dix ans que l'antisémitisme s'affiche à toutes les occasions. Il convient de répondre du haut de la tribune à toutes les accusations.

M. Denis a parlé d'Israël Levillant. Le cas de Levillant m'intéresse fort peu. Si l'on commet des actes répréhensibles et qu'on l'a fait révoqué, on a bien fait de prendre cette mesure contre lui.

LA QUESTION JUIVE

On reprend la discussion de l'interpellation de M. Denis, sur la question juive.

Discours de M. Naquet

M. Naquet monte à la tribune et s'exprime en ces termes au milieu d'un silence attentif :

Je ne me dissimule pas qu'il est décevant de ne pas être considéré comme plaidant pro domo. Mais je considère d'autre sentiment national que le sentiment national français.

J'ai toujours prêché à mes coreligionnaires la fusion dans la grande masse des citoyens, et je considère comme un devoir pour moi de venir répondre aux attaques adressées aux juifs, à la campagne de haine menée contre eux.

Il y a dix ans que l'antisémitisme s'affiche à toutes les occasions. Il convient de répondre du haut de la tribune à toutes les accusations.

M. Denis a parlé d'Israël Levillant. Le cas de Levillant m'intéresse fort peu. Si l'on commet des actes répréhensibles et qu'on l'a fait révoqué, on a bien fait de prendre cette mesure contre lui.

LA QUESTION JUIVE

On reprend la discussion de l'interpellation de M. Denis, sur la question juive.

Discours de M. Naquet

M. Naquet monte à la tribune et s'exprime en ces termes au milieu d'un silence attentif :

Je ne me dissimule pas qu'il est décevant de ne pas être considéré comme plaidant pro domo. Mais je considère d'autre sentiment national que le sentiment national français.

J'ai toujours prêché à mes coreligionnaires la fusion dans la grande masse des citoyens, et je considère comme un devoir pour moi de venir répondre aux attaques adressées aux juifs, à la campagne de haine menée contre eux.

Il y a dix ans que l'antisémitisme s'affiche à toutes les occasions. Il convient de répondre du haut de la tribune à toutes les accusations.

M. Denis a parlé d'Israël Levillant. Le cas de Levillant m'intéresse fort peu. Si l'on commet des actes répréhensibles et qu'on l'a fait révoqué, on a bien fait de prendre cette mesure contre lui.

LA QUESTION JUIVE

On reprend la discussion de l'interpellation de M. Denis, sur la question juive.

Discours de M. Naquet

M. Naquet monte à la tribune et s'exprime en ces termes au milieu d'un silence attentif :

Je ne me dissimule pas qu'il est décevant de ne pas être considéré comme plaidant pro domo. Mais je considère d'autre sentiment national que le sentiment national français.

J'ai toujours prêché à mes coreligionnaires la fusion dans la grande masse des citoyens, et je considère comme un devoir pour moi de venir répondre aux attaques adressées aux juifs, à la campagne de haine menée contre eux.

Il y a dix ans que l'antisémitisme s'affiche à toutes les occasions. Il convient de répondre du haut de la tribune à toutes les accusations.

M. Denis a parlé d'Israël Levillant. Le cas de Levillant m'intéresse fort peu. Si l'on commet des actes répréhensibles et qu'on l'a fait révoqué, on a bien fait de prendre cette mesure contre lui.

LA QUESTION JUIVE

On reprend la discussion de l'interpellation de M. Denis, sur la question juive.

Discours de M. Naquet

M. Naquet monte à la tribune et s'exprime en ces termes au milieu d'un silence attentif :

Je ne me dissimule pas qu'il est décevant de ne pas être considéré comme plaidant pro domo. Mais je considère d'autre sentiment national que le sentiment national français.

J'ai toujours prêché à mes coreligionnaires la fusion dans la grande masse des citoyens, et je considère comme un devoir pour moi de venir répondre aux attaques adressées aux juifs, à la campagne de haine menée contre eux.

Il y a dix ans que l'antisémitisme s'affiche à toutes les occasions. Il convient de répondre du haut de la tribune à toutes les accusations.

M. Denis a parlé d'Israël Levillant. Le cas de Levillant m'intéresse fort peu. Si l'on commet des actes répréhensibles et qu'on l'a fait révoqué, on a bien fait de prendre cette mesure contre lui.

LA QUESTION JUIVE

On reprend la discussion de l'interpellation de M. Denis, sur la question juive.

Discours de M. Naquet

M. Naquet monte à la tribune et s'exprime en ces termes au milieu d'un silence attentif :

Je ne me dissimule pas qu'il est décevant de ne pas être considéré comme plaidant pro domo. Mais je considère d'autre sentiment national que le sentiment national français.

J'ai toujours prêché à mes coreligionnaires la fusion dans la grande masse des citoyens, et je considère comme un devoir pour moi de venir répondre aux attaques adressées aux juifs, à la campagne de haine menée contre eux.

Il y a dix ans que l'antisémitisme s'affiche à toutes les occasions. Il convient de répondre du haut de la tribune à toutes les accusations.

M. Denis a parlé d'Israël Levillant. Le cas de Levillant m'intéresse fort peu. Si l'on commet des actes répréhensibles et qu'on l'a fait révoqué, on a bien fait de prendre cette mesure contre lui.

LA QUESTION JUIVE

On reprend la discussion de l'interpellation de M. Denis, sur la question juive.

Discours de M. Naquet

M. Naquet monte à la tribune et s'exprime en ces termes au milieu d'un silence attentif :

Je ne me dissimule pas qu'il est décevant de ne pas être considéré comme plaidant pro domo. Mais je considère d'autre sentiment national que le sentiment national français.

J'ai toujours prêché à mes coreligionnaires la fusion dans la grande masse des citoyens, et je considère comme un devoir pour moi de venir répondre aux attaques adressées aux juifs, à la campagne de haine menée contre eux.

Il y a dix ans que l'antisémitisme s'affiche à toutes les occasions. Il convient de répondre du haut de la tribune à toutes les accusations.

M. Denis a parlé d'Israël Levillant. Le cas de Levillant m'intéresse fort peu. Si l'on commet des actes répréhensibles et qu'on l'a fait révoqué, on a bien fait de prendre cette mesure contre lui.

LA QUESTION JUIVE

On reprend la discussion de l'interpellation de M. Denis, sur la question juive.

Discours de M. Naquet

M. Naquet monte à la tribune et s'exprime en ces termes au milieu d'un silence attentif :

Je ne me dissimule pas qu'il est décevant de ne pas être considéré comme plaidant pro domo. Mais je considère d'autre sentiment national que le sentiment national français.

J'ai toujours prêché à mes coreligionnaires la fusion dans la grande masse des citoyens, et je considère comme un devoir pour moi de venir répondre aux attaques adressées aux juifs, à la campagne de haine menée contre eux.

Il y a dix ans que l'antisémitisme s'affiche à toutes les occasions. Il convient de répondre du haut de la tribune à toutes les accusations.

M. Denis a parlé d'Israël Levillant. Le cas de Levillant m'intéresse fort peu. Si l'on commet des actes répréhensibles et qu'on l'a fait révoqué, on a bien fait de prendre cette mesure contre lui.

LA QUESTION JUIVE

On reprend la discussion de l'interpellation de M. Denis, sur la question juive.

Discours de M. Naquet

M. Naquet monte à la tribune et s'exprime en ces termes au milieu d'un silence attentif :

Je ne me dissimule pas qu'il est décevant de ne pas être considéré comme plaidant pro domo. Mais je considère d'autre sentiment national que le sentiment national français.

J'ai toujours prêché à mes coreligionnaires la fusion dans la grande masse des citoyens, et je considère comme un devoir pour moi de venir répondre aux attaques adressées aux juifs, à la campagne de haine menée contre eux.

Il y a dix ans que l'antisémitisme s'affiche à toutes les occasions. Il convient de répondre du haut de la tribune à toutes les accusations.

M. Denis a parlé d'Israël Levillant. Le cas de Levillant m'intéresse fort peu. Si l'on commet des actes répréhensibles et qu'on l'a fait révoqué, on a bien fait de prendre cette mesure contre lui.

Je le corps et la conscience des ouvriers. (Très bien à gauche.)

Jules Guédo. — Il y a des castes dans la race juive.

M. Naquet. — Il y a des banquiers, des commerçants, des philosophes ; mais il y a aussi des ouvriers juifs.

Il ne faut pas faire un reproché aux juifs d'obtenir les premiers numéros aux concours pour les écoles et les administrations.

Il serait honteux de ramener des querelles religieuses ou des luttes de races. Il y a des juifs considérables qui ont été et qui sont considérables. On oublie de plus que, depuis vingt-cinq ans, la bourgeoisie française est chrétienne et monarchique. C'est ce qui explique que le gouvernement ait choisi un grand nombre de ses fonctionnaires parmi les protestants et les juifs.

On dit aussi : les juifs ne sont pas des Français ! Il est juste de reconnaître qu'ils ne sont pas entièrement français. Mais à quel est la faute. La synagogue et l'Eglise catholique n'admettent pas le mariage entre catholiques et juifs, qui ne peuvent se mêler que par le mariage civil.

Déjà, la fusion intellectuelle est faite, l'autre viendra avec le temps.

Les juifs doivent avoir une grande supériorité aux yeux des chrétiens, c'est que leur race a donné naissance à Dieu.

M. Denis a laissé entendre que les juifs voulaient tous être capables de trahison. C'est là une odieuse calomnie.

Je crois que les juifs disparaîtront, non par la persécution, mais par la haine. C'est la première raison qu'ils ont eue, comme l'a dit M. Lenoir Beaulieu ; c'est par la liberté que leur fusion se fera.

M. de Brudy d'Asson. — Assez de paroles et des actes ! (Applaudissements à droite.)

M. Naquet. — Quand Anastay a assassiné Mme Dillard, quand Bazaine a trahi la patrie, et quand d'autres Français responsables de leur crime ?

On dit aux juifs qu'ils n'ont pas de patrie. Le grand rabbin Zadoc Kahn disait récemment qu'ils étaient attachés de toute leur âme à la France bien aimée qui leur a ouvert les bras.

L'antisémitisme est une thèse que l'on défend par la haine. C'est la haine qui est le principe de chaque sentiment que l'on a de mauvais et de subversif, en laissant de côté ce qui a de bon.

La religion catholique a surtout souffert de l'esprit de persécution et d'intolérance ; elle n'a pas intérêt à ressusciter cet esprit.

M. de Brudy d'Asson. — Assez de paroles et des actes ! (Applaudissements à droite.)

M. Naquet. — Quand Anastay a assassiné Mme Dillard, quand Bazaine a trahi la patrie, et quand d'autres Français responsables de leur crime ?

On dit aux juifs qu'ils n'ont pas de patrie. Le grand rabbin Zadoc Kahn disait récemment qu'ils étaient attachés de toute leur âme à la France bien aimée qui leur a ouvert les bras.

L'antisémitisme est une thèse que l'on défend par la haine. C'est la haine qui est le principe de chaque sentiment que l'on a de mauvais et de subversif, en laissant de côté ce qui a de bon.

La religion catholique a surtout souffert de l'esprit de persécution et d'intolérance ; elle n'a pas intérêt à ressusciter cet esprit.

M. de Brudy d'Asson. — Assez de paroles et des actes ! (Applaudissements à droite.)

M. Naquet. — Quand Anastay a assassiné Mme Dillard, quand Bazaine a trahi la patrie, et quand d'autres Français responsables de leur crime ?

On dit aux juifs qu'ils n'ont pas de patrie. Le grand rabbin Zadoc Kahn disait récemment qu'ils étaient attachés de toute leur âme à la France bien aimée qui leur a ouvert les bras.

L'antisémitisme est une thèse que l'on défend par la haine. C'est la haine qui est le principe de chaque sentiment que l'on a de mauvais et de subversif, en laissant de côté ce qui a de bon.

La religion catholique a surtout souffert de l'esprit de persécution et d'intolérance ; elle n'a pas intérêt à ressusciter cet esprit.

M. de Brudy d'Asson. — Assez de paroles et des actes ! (Applaudissements à droite.)

M. Naquet. — Quand Anastay a assassiné Mme Dillard, quand Bazaine a trahi la patrie, et quand d'autres Français responsables de leur crime ?

On dit aux juifs qu'ils n'ont pas de patrie. Le grand rabbin Zadoc Kahn disait récemment qu'ils étaient attachés de toute leur âme à la France bien aimée qui leur a ouvert les bras.

L'antisémitisme est une thèse que l'on défend par la haine. C'est la haine qui est le principe de chaque sentiment que l'on a de mauvais et de subversif, en laissant de côté ce qui a de bon.

La religion catholique a surtout souffert de l'esprit de persécution et d'intolérance ; elle n'a pas intérêt à ressusciter cet esprit.

M. de Brudy d'Asson. — Assez de paroles et des actes ! (Applaudissements à droite.)

M. Naquet. — Quand Anastay a assassiné Mme Dillard, quand Bazaine a trahi la patrie, et quand d'autres Français responsables de leur crime ?

On dit aux juifs qu'ils n'ont pas de patrie. Le grand rabbin Zadoc Kahn disait récemment qu'ils étaient attachés de toute leur âme à la France bien aimée qui leur a ouvert les bras.

L'antisémitisme est une thèse que l'on défend par la haine. C'est la haine qui est le principe de chaque sentiment que l'on a de mauvais et de subversif, en laissant de côté ce qui a de bon.

La religion catholique a surtout souffert de l'esprit de persécution et d'intolérance ; elle n'a pas intérêt à ressusciter cet esprit.

M. de Brudy d'Asson. — Assez de paroles et des actes ! (Applaudissements à droite.)

M. Naquet. — Quand Anastay a assassiné Mme Dillard, quand Bazaine a trahi la patrie, et quand d'autres Français responsables de leur crime ?

On dit aux juifs qu'ils n'ont pas de patrie. Le grand rabbin Zadoc Kahn disait récemment qu'ils étaient attachés de toute leur âme à la France bien aimée qui leur a ouvert les bras.

L'antisémitisme est une thèse que l'on défend par la haine. C'est la haine qui est le principe de chaque sentiment que l'on a de mauvais et de subversif, en laissant de côté ce qui a de bon.

La religion catholique a surtout souffert de l'esprit de persécution et d'intolérance ; elle n'a pas intérêt à ressusciter cet esprit.

M. de Brudy d'Asson. — Assez de paroles et des actes ! (Applaudissements à droite.)

M. Naquet. — Quand Anastay a assassiné Mme Dillard, quand Bazaine a trahi la patrie, et quand d'autres Français responsables de leur crime ?

On dit aux juifs qu'ils n'ont pas de patrie. Le grand rabbin Zadoc Kahn disait récemment qu'ils étaient attachés de toute leur âme à la France bien aimée qui leur a ouvert les bras.

L'antisémitisme est une thèse que l'on défend par la haine. C'est la haine qui est le principe de chaque sentiment que l'on a de mauvais et de subversif, en laissant de côté ce qui a de bon.

La religion catholique a surtout souffert de l'esprit de persécution et d'intolérance ; elle n'a pas intérêt à ressusciter cet esprit.

M. de Brudy d'Asson. — Assez de paroles et des actes ! (Applaudissements à droite.)

M. Naquet. — Quand Anastay a assassiné Mme Dillard, quand Bazaine a trahi la patrie, et quand d'autres Français responsables de leur crime ?

On dit aux juifs qu'ils n'ont pas de patrie. Le grand rabbin Zadoc Kahn disait récemment qu'ils étaient attachés de toute leur âme à la France bien aimée qui leur a ouvert les bras.

L'antisémitisme est une thèse que l'on défend par la haine. C'est la haine qui est le principe de chaque sentiment que l'on a de mauvais et de subversif, en laissant de côté ce qui a de bon.

La religion catholique a surtout souffert de l'esprit de persécution et d'intolérance ; elle n'a pas intérêt à ressusciter cet esprit.

M. de Br